

Règlement le Tour de l' Horloge:

Le Tour de l' horloge est une épreuve d' endurance de 12h
Sans aucune notion de compétition Réservé au deux roues de moins de 49,9cc , conformes à la législation en vigueur du code de la route

Règlement administratif :

Chaque équipage sera composé de 3 pilotes , en possession du permis de conduire ou du BSR ,une autorisation parentale (pour les pilotes mineurs) ,une copie sera à fournir lors de l' inscription .

Le cyclomoteur devra être muni de sa carte grise , une copie sera à fournir lors de l' inscription .

Le cyclomoteur devra être assuré , tout véhicule nous assuré , ou avec assurance non conforme se verra refuser le départ de la manifestation .

Règlement technique :

pilotes :

chaque pilote devra être équipé selon la législation en vigueur , soit casque Homologué CE et une paire de gants , mais par bon sens nous vous conseillons d' éviter les shorts/claquettes et de vous protéger au maximum .

Machines :

seront acceptés à participer au tour de l' horloge 2019 , tout cyclomoteur n' excédant pas 50cc quelques soit l' année

tout les Scooters n' excédant 50cc mise en circulation avant 1985

tout les cyclos à boîte n' excédant pas 50cc mise en circulation avant 1985

tout les mini 4 temps 50cc

les cyclos devront être conforme à la législation en vigueur , rétro , phare et feux en bon état de fonctionnement ,

l' organisation se donne le droit d' interdire l' accès au circuit à tout cyclomoteur pouvant mettre en péril la sécurité des autres pilotes , ce au contrôle technique et pendant la manifestation.

Au contrôle technique les points suivant seront examinés :

- fonctionnement de l' éclairage
- état et pression des pneus
- fonctionnement des freins
- bon retour de la poignée de gaz
- la présence d' un anti-parasite (bougie)
- la sonorité du pot d' échappement tout échappement exagérément brillant se verra retirer l' accès à la voie publique

L'épreuve :

chaque équipage disposera d' un espace stand de 3x3m (possibilité d' utiliser une tonnelle 3x3) pour y effectuer les relais , ravitaillement et intervention mécanique pendant l' épreuve . Dans ce lieu devra se trouver un extincteur en état de fonctionnement, ainsi qu' un tapis environnementale (type MX) pour les interventions de ravitaillements .

Chaque équipage sera composé de 3 pilotes se relayant régulièrement , en respectant le code de la route , y compris le taux d' alcoolémie . (l'organisation ne servira pas de boisson Alcoolisé aux concourants durant les 12h de la manifestation).

Chaque équipage sera autorisé à ne faire rouler qu' une seule et unique machine

tous les participants devront connaître la signification des drapeaux suivant , et se conformer strictement à leur utilisation par les commissaires sur le bord du circuit .



Les commissaires seront postés tout au long du parcours pour assurer la sécurité des participants , des spéctateurs et de l' organisation .

Chaque équipages devra se conformer strictement à leurs signalisations et consignes .

Toute personne ne respectant pas ce règlement ou pourtant attente à la sécurité , pourra voir sa participation annulé , voir des poursuites engagés contre elle .

Par son inscription , toute les personnes assumerons leur responsabilités et celle de leurs accompagnateurs , et adhèrerons sans restrictions à ce règlement .

Le Club s' autorise tout modification à ce règlement si des raisons de sécurité l' impose.

Nous comptons sur votre bon sens , et votre responsabilité , afin que cette manifestation soit un plaisir pour les participants , les spéctateurs , et ceux qui nous on fait confiance en nous permettant de l' organiser .

*Nom et signature de chaque pilote accompagné de la mention « Lu et Approuvé »

Pilote N° 1

Pilote N° 2

Pilote N° 3